

BOUIRA**Les expropriés de Tilesdit reviennent à la charge**

Le problème des expropriés du barrage Tilesdit de la commune d'El-Esnam, située à 10 km au sud-est de Bouira, persiste toujours malgré les différentes interpellations des concernés.

En effet, depuis le mois de juillet dernier, les protestataires n'ont cessé d'alerter les pouvoirs publics sur leur situation, surtout depuis que le barrage est rempli à plus de 60%, dépassant les 100 millions de m³, mais aussi et surtout depuis que les autorités locales ont procédé à la distribution de 18 logements construits dans le cadre des expropriations.

D'après les protestataires, l'ANB, qui avait construit 60 logements dans la commune d'El-Esnam, avait attribué en 2004, 42 logements aux expropriés dont les ter-

raines et les constructions sont situées sur le plan d'eau. Les 18 logements restants devaient être attribués aux expropriés, situés sur le périmètre de sécurité. Or, au mois de juillet dernier, la commission de daïra avait procédé à la distribution de ces 18 logements mais, selon les protestataires, les critères d'attribution sont loin d'être objectifs.

Un jugement rejeté par le P/APC à l'époque, qui nous dira que les personnes dont les habitations sont situées sur le périmètre de sécurité ont toutes bénéficié de logement et ce n'est qu'après avoir recasé la totalité que la commission a procédé à l'attribution des logements restants parmi les 18 disponibles, dans le cadre social.

Malgré ces explications du P/APC avait aux concernés, lors de leurs

multiples rassemblements devant le siège de l'APC, des mouvements de protestation se sont poursuivis.

Ce mardi, les protestataires, que nous avons rencontrés devant le siège du cabinet, réclament non seulement l'annulation de l'arrêté d'attribution de ces 18 logements mais aussi, la construction de nouveaux logements puisque, selon eux, le nombre d'expropriés situés sur le périmètre de sécurité dépasse 60 familles.

D'ailleurs, pour appuyer leurs dires, ils rappellent que le wali avait ordonné une expertise et que celle-ci a rendu ses conclusions et se trouve entre les mains du chef de daïra de Bechloul. Leur présence ce mardi est, entre autres, pour demander

l'affichage de la liste des expropriés établie par cet expert.

En outre, ils demandent le paiement des terrains que des expropriés avaient cédé additivement à l'ANB et enfin, la construction d'un pont qui puisse lier les familles expropriées et vivant au chef-lieu à leurs terres situées de l'autre côté de l'oued et du barrage.

Ce mardi, les protestataires, qui ont essayé de voir le wali, n'ont été reçus que par son agent de protocole. Ce dernier, d'après un représentant des protestataires, leur dira que le wali va réunir samedi prochain tous les responsables concernés, à savoir le chef de daïra de Bechloul et le P/APC d'El-Esnam, le DHW et le responsable de l'ANB pour trouver une solution définitive à ce problème.

Y. Y.

ACCIDENTS**DE LA ROUTE A ALGER
Le bilan de la Protection civile révèle 37 morts et 488 blessés en six jours**

Trente-sept personnes ont été tuées et 488 autres blessées dans 405 accidents de la circulation survenus du 13 au 19 janvier à travers le territoire national, a indiqué mardi un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Les services de la Protection civile ont effectué, durant la même période, "10 341 interventions au niveau national dont 102 dans la wilaya d'Alger où aucun cas de décès n'a été enregistré alors que 82 personnes ont été blessées", a précisé le communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec 22 accidents ayant fait 6 morts et 24 blessés suivi de la wilaya de Boumerdes avec 13 accidents, 3 morts et 1 blessé.

S'agissant des évacuations vers les structures sanitaires, les services de la Protection civile ont recensé 8067 interventions. 53 personnes ont été tuées alors que 6 899 autres blessées ont été secourues et évacuées vers les hôpitaux.

Par ailleurs, "27 personnes ont été secourues par les services de la Protection civile au cours de 14 interventions dans des accidents d'asphyxie ayant provoqué le décès de 3 personnes".

Les mêmes services ont en outre réussi à circonscrire "4 incendies de forêts, 15 de récoltes, 81 survenus en milieu urbain, 6 en milieu industriel et 163 incendies divers".

APS

TIZI-OUZOU**Boghni se dote d'un réseau d'éclairage public moderne**

Ces dernières années, il ne fait plus bon vivre à Boghni. Cette ville représentait, il n'y a pas si longtemps, un rêve pour les populations rurales de la région. Il faut, cependant, admettre que même si elle continue à attirer encore du beau monde, elle a perdu beaucoup de ses attraits.

Cela n'a pas échappé aux candidats au scrutin municipal de novembre 2005. Dans leur majorité, ils avaient fait de l'amélioration du cadre de vie des habitants le cheval de bataille de leur campagne électorale. Un cadre qui s'est sensiblement dégradé à cause de plusieurs facteurs, dont l'éclairage public.

Ce dernier est en effet déficient quand il n'est pas inexistant, ce qui profite aux voyous qui ont fait de certains quartiers et ruelles non éclairées des zones de non-droit qu'il est peu recommandé de fréquenter en soirée au risque de se faire agresser et dépouiller de tout objet de valeur.

C'est la raison pour laquelle l'exécutif communal a mis le paquet dans un projet de rénovation, extension et réalisation de l'éclairage public des principales artères de la ville. Le chargé du suivi du projet au niveau du service technique de l'APC a expliqué qu'il s'agissait d'installer dans le centre-ville et ses différents accès quelque 150 lampadaires couvrant un réseau de 6 km.

Des lampadaires sont installés des deux côtés de la voie lorsque

celle-ci dépasse une largeur de 7 mètres et d'un seul côté lorsqu'elle est moins large.

L'importance du projet est telle que sa réalisation en deux tranches s'est avérée nécessaire. La première est achevée. Accordée au titre des PCD 2006 et a permis d'éclairer le périmètre, qui va du carrefour du centre-ville à la sortie vers Talaguief, et a coûté 500 millions de centimes.

La deuxième tranche, d'un montant de 700 millions de centimes alloués au titre d'un programme complémentaire permettra de couvrir les entrées de la ville à partir de Draâ-El-Mizan, le long de la RN30 et du carrefour du CW128 en venant de Tizi-Ouzou et Mechtras.

Notre interlocuteur a également évoqué l'extension du réseau vers la voie de l'ex-Souk el Fellah, la rue Acheghan et l'ex-Gare (rue Chebli) ainsi que la possibilité de l'éclairage de l'ex-jet d'eau.

Le stade municipal sera doté d'un système d'éclairage grâce à l'installation de 13 projecteurs hauts de gamme, ce qui rendra possible les entraînements et la pratique du football en nocturne.

A propos la qualité des matériaux utilisés et du travail réalisé par l'entreprise Bordj Lumières, à laquelle a été confié le projet, la satisfaction semble de mise à en juger d'après les sollicitations dont elle a fait l'objet de la part des autorités des communes voisines pour bénéficier de ses prestations de services.

Avant même l'achèvement du projet dans sa totalité, la ville de Boghni a retrouvé des couleurs et de la... lumière.

A. A. Y.

**AZEFFOUN
L'ouverture du nouveau CEM retardée**

L'ouverture du nouveau CEM d'Azeffoun prévue pour le début du second trimestre a été retardée et reportée sine die.

Tout était fin prêt pour recevoir les élèves dès leur retour de vacances au point de les voir agglutinés devant le portail le 6 janvier dernier avant que les responsables ne leur signifient l'annulation de la décision.

Un désenchantement pour tous ces élèves et leurs enseignants. Rappelons que ledit établissement dont les travaux ont pratiquement pris fin au cours du mois de décembre accuse tout de même quelques insuffisances comme l'accès qui nécessite une totale réfection. Le moins que l'on puisse dire est que cet ajournement n'arrange pas la situation de l'ancien CEM déjà surchargé avec 27 divisions totalisant, au coup, plus de 1 100 scolarisés. Des conditions ne favorisant guère un enseignement de qualité.

F. B.

SOUK-EL-TENINE**Réouverture du siège du RCD**

Le siège communal du RCD à Souk-El-Khemis vient de rouvrir ses portes après une période de fermeture de plusieurs années. Depuis les tristes événements du Printemps noir où il a été saccagé, au même titre que les sièges des autres partis implantés dans la localité et bien d'autres édifices étatiques. Ce siège offrirait alors une image de désolation devenant même un dépotito à un certain moment.

Le 12 janvier dernier, jour de l'an berbère, Yennayer, a été la date symbolique choisie délibérément, selon Hocine Harbane, pour la réouverture de ce siège en présence du D' Boudarène, président du bureau régional de Tizi-Ouzou, et d'un membre de l'APW.

Selon notre interlocuteur, premier responsable du parti à l'échelle de la commune, qui nous informera, en outre, que les frais de réfection ont été complètement assumés par les membres du conseil communal "et ce, en attendant de discuter la question avec l'ensemble des militants", dit-il. "Un écho des plus favorables a été suscité par cette remise en selle chez les militants qui ont réint-

vesti massivement la structure". Il nous assure que de nombreuses nouvelles adhésions ont été même enregistrées. En tout cas, les nombreux militants rencontrés au niveau de ce siège, ces derniers jours étaient contents de cette réouverture. Pour rappel, le RCD, contrairement à toutes les joutes électorales passées, a été absent pendant la dernière élection partielle et n'a pas présenté de liste dans les deux communes de la daïra de Maâtkas.

C'est pourquoi, selon toujours M. Harbane, la redynamisation de la structure locale "de manière très sérieuse" est présentée comme un moyen de redonner au RCD ses lettres de noblesse dans toute la région. "La situation alarmante de notre commune nous dicte de nous investir aux côtés de la population", ajoute-t-il.

Pour lui, les prochaines échéances sont une opportunité que le parti ne va pas rater pour "améliorer l'ordre des choses et ce, en travaillant de concert avec le mouvement associatif et la société civile en général".

R. A.